



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

PREFECTURE

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL ET ÉCONOMIQUE DES
RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS
Bureau du développement territorial et économique
Dossier suivi par : Guillaume ANDRÉ
Tél: 05.61.02.10.72
Courriel : guillaume.andre@ariefge.gouv.fr

Foix, le **23 JUIN 2016**

La préfète de l'Ariège

à

M. le maire de l'Hospitalet-près-l'Andorre

Objet : Projet « maison des cimes »

Réf : Réunion du 8 juin 2016 à Luzenac

Vous avez sollicité une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2016 afin de réaliser les travaux de rénovation du futur site de la « maison des cimes ».

Par arrêté préfectoral du 30 mars 2015, il vous a été accordé une subvention d'un montant de 25 102 € pour un coût d'opération de 83 673 € HT relatif au volet acquisition.

Cette opération sera suivie de travaux de gros œuvre et de finitions courant 2017. Ces travaux sont également susceptibles de bénéficier de la DETR.

Je vous rappelle l'attention toute particulière que je porte à cette expérimentation sociale innovante et ma volonté de vous accompagner dans la réussite de ce projet.

Toutefois, l'attribution d'une subvention pour réaliser les investissements nécessaires à la rénovation du bâtiment reste conditionnée par la justification d'un financement pérenne du fonctionnement de ce projet, comme il vous a été indiqué lors de la réunion du 8 juin dernier à Luzenac.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Vous accompagner dans ce projet pertinent et structurant pour la territoire.

Pour la préfète et par délégation,
le secrétaire général,

Ronan BOILLOT

